



COMITÉ RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ DE SCRABBLE

Compte-rendu du conseil d'administration du samedi 20 juin 2020

En présentiel :

Anne ALBINI qui représente également VALENTIGNEY/ Frédéric BARTIER / Murielle BERNIER qui représente également AUDINCOURT/ Claude BOUCARD / Josiane BOURGEOIS / François CORTOT / Chantal GIROD qui représente également PONTARLIER / Annie ROMERO / Marie STOEFFLER.

En visioconférence : Monique CUINET / Monique MICHEL / Claudine MOTTET / Patrick ZATTI qui représente également RECHESY (arrivé en cours de réunion).

Clubs et membres excusés : Corinne FAUVET , BESANCON SPT, , DOLE, RANG et VESOUL,
Clubs absents ou non excusés : ANNOIRE, GRAY, Les HOPITAUX-NEUFS et ROUGEMONT.

Nous comptons 17 votants.

Anne nous demande d'avoir une pensée pour 2 joueuses du comité décédées ce printemps 2020. Sylvette GRANDJEAN licenciée au club de Rang ainsi qu'Andrée MACCHIONI licenciée quant à elle au club de Dole.

La date qui apparaissait dans le titre du dernier CR du CA était erronée, le document qui est sur le site régional est à jour.

1. Bilan saison en cours

- Licences

À ce jour, **430 licences dans les clubs civils.**

2 licences ont été prises en cours de saison pour pouvoir se procurer DUPLITOP et jouer dans un club à Delle qui n'est pas affilié FFSc.

4 ont été prises durant le confinement (2 dans le Jura et 2 en Haute-Saône).

Anne a envoyé un message de bienvenue à ces 6 nouveaux licenciés mais à ce jour elle n'a eu aucune réponse. Il faudra penser leur envoyer les différents documents, puisqu'ils ne sont rattachés à aucun club.

Le comité compte également 4 sections « jeunes » pour un total de 25 jeunes licenciés, 3 clubs scolaires avec 20 jeunes licenciés et 8 clubs avec des licences gratuites.

Le comité a donc un total de **475 licences payantes.**

- Finances

Au vu de la situation sanitaire de la France, la saison de scrabble s'est arrêtée mi-mars 2020. Le comité a fait un bénéfice dû en particulier à l'annulation du Championnat de France Jeunes.

Il a été décidé d'aider les clubs au bon démarrage de la rentrée, en leur offrant « un kit de désinfection ».

Vote à l'unanimité.

À noter que certains clubs ont été fortement pénalisés, une partie des organisations se trouvant sur cette période de crise. Mais aucun n'a fait part d'une situation financière critique.

Monique MICHEL nous demande comment réagir face à un licencié qui réclamerait n'avoir pas pu jouer toute la saison. Il est rappelé que durant cette période, des animations scrabble ont été mises en place par la FFSc, et par le comité sur notre site régional. Par contre, tous les présidents de club n'en ont pas informé leurs joueurs. Ceci dit dans toutes les associations, les adhérents ont pu se sentir frustrés. Il n'est pas envisagé un report sur la prochaine saison.

Beaucoup de présidents de club présents ont néanmoins pu garder un contact avec leurs licenciés, ne serait-ce que par mél ou téléphone.

Claude BOUCARD demande à Anne d'intervenir en CA fédéral pour demander l'arrêt pour les championnats départementaux et régionaux des redevances à partir du 6ème joueur open. En effet, cela demande du travail aux trésoriers des clubs, des comités, au responsable du classement et à la trésorière au niveau des employés fédéraux, pour un gain de moins de 1000€ pour la fédé. Par contre, les clubs des petits départementaux sont fortement pénalisés depuis que cette règle a été mise en place au niveau fédéral.

- Clubs

Bernard GENDRE pense que c'était discutable d'organiser un CA et qu'il n'y avait aucune décision urgente à prendre. Anne a répondu qu'il valait mieux anticiper que d'attendre, ce qui était d'ailleurs l'avis de la majorité des présidents de clubs et du bureau régional. De plus, un CA fin août, début septembre n'est pas envisageable, c'est une période qui va être très chargée pour la majorité des membres du bureau et il y aura déjà l'AG à préparer. Le CA est le lieu d'échanges qui permet de prendre des décisions pour l'ensemble des clubs et prévoir la reprise, qu'elle qu'en soit la date. Pour pouvoir reprendre, certains maires demandent un protocole associatif, ce qui est l'un des sujets de ce CA.

Josiane BOURGEOIS évoque les difficultés du club de Lons-le-Saunier qui devra changer de salle à la rentrée. Malgré plusieurs relances, elle a très peu de renseignements (superficie de la salle, plages horaires, lieu précis...). Peut-être que la situation évoluera après les élections. Anne propose à Josiane de la tenir au courant et si besoin elle se mettra en relation avec la municipalité pour trouver une solution viable pour que le club puisse poursuivre son activité.

Frédéric BARTIER s'interroge sur notre fédération, que fait-elle réellement pour aider les clubs en cette période particulière ? Qu'a-t-elle prévu pour la reprise ? Anne espère pouvoir revenir avec des réponses à ces questions la semaine prochaine.

- Compétitions

Au sujet de la ronde Marie-Claude CORNUT : afin de prétendre à une récompense, il faut participer à 7 épreuves ce qui a été impossible pour cette saison. 26 joueurs correspondent aux critères habituels pour le classement. Un vote a permis de prendre une décision concernant les récompenses de cette ronde pour la saison 2019-2020 :

***13 pour considérer cette saison comme une saison blanche et 2 pour récompenser la ronde.
Il n'y aura pas de récompense de la Ronde M-C Cornut pour cette saison.***

Le tournoi de classique, prévu initialement les 6 et 7 juin, a pu être reporté au 4 et 5 juillet 2020. Un sondage a été fait auprès des joueurs initialement inscrits pour pouvoir gérer au mieux la situation sans que les joueurs ne soient pénalisés financièrement. De nombreux contacts ont eu lieu avec le centre Evasion Tonique et les tarifs ont pu être conservés, malgré la période de « haute-saison ».. Participer à la reprise du scrabble et aider le secteur touristique local paraissait une option à privilégier. À ce jour, 9 personnes sont intéressées par ce

tournoi classique à Villers le Lac, mais Anne a été contactée par des joueurs hors comité. Des membres du club de Nancy sont intéressés.

La FFSc a validé le tournoi, après accord de la FISF, de la Fédération Suisse et des organisateurs du festival de BROCC. Anne estime qu'il y a un certain abus, en effet, la Franche-Comté n'est pas à côté de Brocc et elle doute qu'il faille toutes ces autorisations en période normale... Elle en fera part en CA fédéral.

Anne remercie Frédéric BARTIER qui a offert des masques et des gants pour cette compétition.

La FFSc avait organisé un sondage, par rapport aux points de classement de la saison. Pour combler le manque de tournois et de résultats entre mars et fin août, la FISF avait proposé un sondage : reprendre les résultats de 2019 pour les ajouter à ceux de 2020 pour la période « sans points ».

Au niveau du comité, voici la réponse envoyée à la FFSc :

« Après consultation des membres du bureau régional et des clubs, il en ressort plusieurs remarques :

- Ils comptent leurs points comme les soignants déplorent le nombre de décès !!!

- Quelle valeur ce classement par rapport à la vie ?

- N'étant pas spécialistes des classements mais dans la proposition décrite, on trouve injuste de faire entrer dans le classement de cette année des épreuves de la saison précédente (mars à septembre 19) qui ont déjà eu une influence (bonne ou mauvaise peu importe) sur le classement proclamé au 1er septembre 2019.

- Cette proposition pour une minorité de joueurs (en particulier ceux qui ne jouent qu'en fin de saison les Championnats nationaux et mondiaux et qui doivent rencontrer un minimum de joueurs de leur série et ceux des séries les plus élevées) pendant que la majorité paient des droits et jouent durant toute la saison, pour arriver à progresser ou se maintenir et surtout pour le plaisir du jeu et pas forcément des points.

Pour info la fédération de tarot qui se trouve confrontée au même problème avec l'annulation ou le report de la plupart des épreuves nationales de fin de saison a pris cette décision :

Les 2 saisons 2019-2020 et 2020-2021 seront groupées en une seule, il n'y aura pas de classement national intermédiaire.

C'est plutôt une bonne idée, que l'on pourrait appliquer également ! »

- Arbitrage

Il a été décidé de valider Murielle BERNIER en tant qu'arbitre régionale, elle a en effet arbitré officiellement à plusieurs reprises cette saison, n'a pas hésité à se déplacer sur l'ensemble du comité et Anne a pu œuvrer en tant que délégué à l'arbitrage.

Voté à l'unanimité.

Un petit changement de règlement pour l'arbitrage interviendra dès septembre 2020. **Le mot joué devra être écrit en entier, sans aucune erreur de recopie des lettres du mot proposé qui sont déjà sur la grille, à défaut le joueur se verra attribuer un zéro.**

- Jeunes et scolaires

Le championnat de France est reporté l'an prochain au même endroit, à St Sébastien /Loire.

Isabelle VALDENNAIRE a assuré des séances clubs pour les jeunes, via le module Zoom, après avoir assisté à une réunion en visio organisée par Anne pour aider à la mise en place.

Chantal GIROD a reçu cette année et ce très en avance par rapport aux années antérieures, les livrets pour les jeunes, mais au vu de la situation sanitaire, elle ne fait plus club.

Anne ALBINI et Claude BOUCARD ont mis en place des parties à rejouer sous forme de petites vidéos depuis avril. L'objectif n'est pas d'avoir un nombre de vues élevé, mais simplement permettre à des joueurs (licenciés ou non, dans le cadre de la promotion) de pouvoir jouer quand ils le souhaitent, des parties commentées comme

s'ils étaient en club. En effet, on constate que les joueurs des séries 1 à 4 sont souvent autonomes et utilisent les outils proposés par la FFSc, sans besoin d'aide. Par contre, pour les autres joueurs, le lien du club manque à un certain nombre d'entre eux. Le choix a donc été fait que chaque coup soit commenté, néanmoins, les joueurs peuvent passer les commentaires s'ils ne souhaitent pas les entendre. Ce système favorise également la possibilité de jouer lorsqu'on en a le temps et l'envie. Si ça peut donner envie de rejoindre un club, tant mieux, c'est pour cela que les parties sont de vocabulaire courant. Il y a également quelques parties originales. Des vidéos seront remises en ligne durant la période estivale.

Anne annonce que 150 parties ont été jouées dans ces conditions, *après vérification sur les comptes You Tube, ce sont plus de 300 parties qui ont été jouées.*

Chantal GIROD constate que c'est une très bonne initiative. Un certain nombre de personnes ne savent pas installer DupliJeu. Dans certains clubs, les présidents ont participé à l'aide de cette mise en place et Anne est également intervenue au niveau régional, lorsqu'elle a eu des demandes.

2. Informations fédérales

Les licenciés apprécient ce qui a été mis en place grâce à DupliJeu, ainsi que les parties de Lionel ALLAGNAT. La présidente de la FFSc apparaît tous les jours sur le site fédéral (quel est le coût de cette télé ?), mais beaucoup pensent que notre fédération n'a guère anticipé la reprise des clubs et surtout des compétitions. Pourtant dès fin avril, Anne a fait des demandes pour qu'une réflexion se mette en place concernant ces 2 points et à ce jour, il n'y a toujours pas de réponse. Elle avait demandé à participer à un groupe de travail qui devait être mis en place (dixit Marie-Odile PANAU), mais celui-ci n'a pas été effectif. Le sujet est néanmoins à l'ordre du jour du CA fédéral du 27 juin.

Les membres du CA demandent à Anne d'intervenir la semaine prochaine en CA fédéral pour savoir s'il est prévu une aide financière à Lionel pour ses parties en ligne qui remportent un franc succès. Anne élargira la demande pour l'ensemble de ceux qui interviennent (Pierre CALANDINI et Sylvain RAVOT) et qui animent les après-midi scrabble et font donc une importante promotion de notre passion.

Ceci a été soumis au vote au sein du comité franc-comtois :

En présentiel : 12 pour

En visioconférence : 5 pour.

Anne posera la question en CA fédéral.

Principales infos fédérales du CA du 27 juin nous concernant directement :

Election du nouveau bureau fédéral, avec une très faible participation (env. 14%), malgré l'activation d'environ 6000 fiches personnelles.

Voici le nouvel organigramme du bureau :

Marie-Odile PANAU : relations salariés, relations FISF

Sylvie GUILLEMARD : finances

Alain CASSART : informatique

Marie-Claude DEROSNE : jeunes et scolaires

Sandrine CHAMBAUD : animation réseau territorial

Jean-Pierre POULIQUEN : partenariats, animations villages vacances

Yves BLISSON : communication, marketing

Maxime BATTEFORT : clubs en ligne, développement des formes de jeu (classique, topping, duplicate)

Concernant la crise sanitaire, un protocole concernant les compétitions devrait voir le jour et être partagé sur Google Drive afin de pouvoir le faire évoluer en fonction des circonstances. Les présidents de comité y auront accès et pourront le transmettre aux présidents de club.

Le Festival d'Aix les Bains se déroulera sur les sites habituels mais avec un nombre de places moindre afin de respecter la distanciation. Comme pour toutes les compétitions, elles pourront être annulées en fonction des directives locales, régionales ou nationales.

Le CA accepte que la fédération s'engage sur la voix du numérique.

Les licences prises à partir du 1^{er} mars 2020 seront valables jusqu'au 31 août 2021.

Les SP seront à disposition des clubs à partir du 1^{er} juillet 2020.

La liste scolaire de l'ODS est terminée, elle sera intégrée à Duplitop7 ODS8 si cela demande un délai raisonnable.

Au niveau informatique :

- *Pour la cohabitation Duplitop7/Duplitop8, le blocage prévu fin août sera levé. Se pose la question de l'accessibilité à tous, car tous les licenciés n'ont pas de dongle. Une clé est-elle possible ? Un président de comité espère que l'on aura accès à Duplitop8 avant le prochain ODS...*
- *DupliVoc sur PC bugge contrairement au module sur smartphone, ils décident donc de ne plus travailler dessus.*
- *DupliJeu sur Mac va bientôt sortir.*
- *Il est demandé le développement de DupliJeu scrabble classique. A priori cela demanderait 6 mois de travail et ce n'est pas forcément la priorité du bureau.*
- *Une formule battle topping sera développée : 2 joueurs, le premier qui trouve le top marque 1 point.*
- *J'ai demandé pour avoir les clés clubs et comités prévues : on ne peut pas nous confirmer qu'on les aura pour la saison à venir !*
- *Il est demandé la simplification des clés d'activation pour éviter toutes les réactivations.*
- *La partie « enregistrer une compétition sur le calendrier du site fédéral » devrait être active pour les organisateurs pour la rentrée de septembre.*

Au niveau du développement :

- *Les 3 parties en ligne et celle du samedi seront conservées à partir du 1^{er} septembre.*
- *Lionel Allagnat, la FFSc lui offre la possibilité de présence sur les festivals – Sylvain Ravot, il lui est demandé de créer une association et la FFSc versera 100€/mois pendant 3 mois pour l'aider à booster son audience sur Facebook – Pierre Calendini sera invité aux CDF par exemple.*
- *La télé sur le site fédéral coute 1500€HT/mois.*

Au niveau des finances :

- *Au 31.05, le bilan était de +20000€ et le prévisionnel pour le 31.08 est de -60000€, ce qui ne met pas en danger la fédération, mais ne permet pas d'engager des projets tels qu'une embauche.*

Au niveau FISF :

- *Concernant le classement, MOP s'est abstenue car elle ne voulait pas voter sachant qu'il n'y avait qu'une seule proposition.*
- *Des élections devaient avoir lieu à la FISF lors des CDM. Or celles-ci seront repoussées soit à Aix, soit à Vichy.*
- *Plusieurs échanges ont eu lieu concernant la représentativité de la France et surtout ce que nous apporte la FISF ? (liste ODS et le classement international).*

DNsc : Jean-François Himber souhaite arrêter ses fonctions.

3. Saison 2020/2021

- Protocole sanitaire concernant les conditions de jeu en club

Le Bureau a mis en place un protocole, lors de sa réunion du vendredi 5 juin 2020, qui s'est déroulée en distanciel. Il a été réalisé en s'appuyant sur les directives gouvernementales du 31 mai 2020, les échanges entre membres du bureau et avec les conseils de Frédéric BARTIER, médecin.

Ce protocole a été envoyé à la préfecture, qui a répondu dès le lendemain favorablement (Olivier DARD, service interministériel de Défense et de protection Civile-Adjoint au chef de bureau) en précisant qu'il répondait aux exigences du décret du 31 mai.

Il nous précise que les salles communales sont des ERP de type L, que la jauge des salles doit correspondre à la mise en place des règles en vigueur concernant la distanciation qui est de 4m²/personne. **Cette règle est passée au mètre linéaire au 21 juin 2020.**

Pour les personnes qui souhaitent prendre connaissance des décrets concernant la situation, voici le lien :

Modifications au 21 juin 2020

Les articles les plus importants pour nos clubs sont les n°1, 3, 27 et 45. Anne se tiendra au courant des modifications importantes nous concernant et en fera part aux présidents de club.

Ces derniers peuvent présenter le protocole joint à leur municipalité, pour si besoin, valider la reprise du club, dans le respect des conditions sanitaires.

Le comité fournira un kit pour la rentrée, composé de solution hydroalcoolique, de désinfectant aux normes homologuées et de sopalin. Il sera remis à l'Assemblée Générale aux présidents de club présents ou à un licencié du club concerné.

Voté à l'unanimité

Murielle BERNIER propose que chaque scrabbleur reçoive un exemplaire du protocole et signe une attestation précisant qu'il accepte de jouer dans ces conditions (doc. joint).

Pour les jeunes, ce sont les parents qui sont les responsables légaux.

Cette proposition a été soumise au vote :

Présentiel : 11 pour et 1 abstention

Visioconférence : 5 pour

Le protocole proposé, ainsi que l'attestation sont joints à ce CR.

Une réflexion doit être engagée sur l'utilisation importante de la papeterie : les petits bulletins seront peut-être à proscrire ? Il faudrait trouver une autre alternative respectant les contraintes sanitaires et du même coup, l'environnement. Peut-être que cela pourrait passer par DupliJeu ?

Pour info : Le club de Valentigney réouvrira ses portes le mardi 23 juin et le club de Réchésy reprendra ses séances d'entraînement le jeudi 25 juin.

À noter que chaque président de club est autorisé à ouvrir les portes d'un club ou pas, la décision lui appartient et ne peut être influencée par les joueurs, car il en est de sa propre responsabilité. Chacun doit être en mesure de le comprendre. En cas d'ouverture, les licenciés devront également se contraindre aux règles fixées, pour la sécurité de tous.

Pour l'ouverture des buvettes lors des tournois à venir, il faudra en faire la demande au préfet (même s'il n'y a pas d'alcool), afin de se garantir de tout problème et d'avoir les bonnes directives. Anne fera une demande au niveau régional, pour éviter que ce soit fait par chaque club.

- Série 4AB et 4CD et Catégorie Rubis

Suite à une question de Corinne FAUVET, concernant les récompenses, Anne rappelle que seul le championnat régional attribuera une différence entre 4AB et 4CD. Sachant que les TH3 sont des tournois non dotés, les clubs ont le choix de procéder comme ils l'entendent (les documents fédéraux ne sont pas à jour et devaient être revus par une commission, qui ne les a toujours pas finalisés).

Le CA s'est posé la question d'intégrer ou non la catégorie Rubis dans les récompenses au niveau des compétitions récompensées par le comité. Suite à plusieurs échanges, nous avons soumis au vote la proposition d'intégrer dans notre RI cette nouvelle catégorie.

Présentiel : 12 pour

Visioconférence : 3 pour et 2 abstentions

Le Règlement Intérieur devra être modifié pour respecter ce vote.

- Calendrier

L'inscription sur le calendrier fédéral de nos compétitions devrait être possible pour la rentrée. Anne et Claude qui font partie des testeurs au niveau national, confirment que cela n'est pas compliqué. Anne fera un document d'accompagnement pour faciliter le travail de chacun.

Les portes ouvertes, au niveau régional, prévues le 12 septembre sont annulées en raison de la situation. Ce qui n'empêche pas les clubs qui ont prévu de faire quelque chose de pouvoir le faire.

L'**Assemblée Générale** du Comité se fera le 20 septembre à Besançon dans un lieu à définir. Celle-ci sera suivie d'un repas. Le comité prendra à sa charge une partie du repas. La part restante à charge des participants ne dépassera pas 10 euros/par personne.

Cette décision a été soumise au vote :

Présentiel : 12 pour

Visioconférence : 5 pour

Les participants à l'AG paieront un maximum de 10€ pour le repas qui suivra.

Il n'y aura pas de TH2 suivant l'AG, car il est difficile de trouver une nouvelle salle dans les conditions actuelles. Par contre un sondage sera réalisé durant l'été afin de connaître le nombre de personnes présentes à l'AG, pour faciliter la recherche d'un lieu d'accueil.

Quelques petits changements sont intervenus sur le calendrier, à voir en pièce jointe.

Fait le 08 juillet 2020

La secrétaire,

Murielle BERNIER